

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Chadli Bendjedi

Faculté des Lettres et des Langues

Département de Lettres et Langue françaises



MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDE DE MASTER 2

Présenté en vue de l'obtention d'un Diplôme de Master Académique

« Sciences du langage »

Thème

"La réalisation de l'accord du participe passé employé avec être et avoir. De l'influence de quelques variables linguistiques et sociales".

Présenté Par :

Mademoiselle NecerAssia

Soutenu le : 2020

Devant le jury composé de :

Directeur de recherche :

DZIRI Ahmed

Présidente : Mme ChenoufZouleikha Université Chadli Bendjedid el-Tarf

Examinatrice : Mme TaguidaAbla Université Chadli Bendjedid el-Tarf

Rapporteur : M. Dziri Ahmed Université Chadli Bendjedid el-Tarf

Année universitaire 2019-2020

Remerciements

Je remercie dieu le tout puissant de m'avoir donné la volonté et le courage pour accomplir ce travail.

*Je remercie mon directeur de recherche **M.DZIRI Ahmed** pour ses conseils, ses encouragements et surtout pour ses orientations.*

*Mes vifs remerciements à mes enseignants de l'université **Mme TAGUIDA** et **CHENOUF**, qui ont évalué ce travail.*

*Je remercie ma cousine **Madiha** de son aide.*

*Enfin, Je remercie les étudiants de 1^{ère} et 2^{ème} année de l'université **Chadli Ben Djedid El-Tarf** de leurs réponses aux exercices.*

Dédicace

Je dédie ce modeste travail

A mes chers parents qui ont sacrifiés leur vie pour ma réussite

*A mes adorables sœurs **Donia, Wahida, Amina***

*A mon petit frère **Mohamed El Hadi***

A toute ma famille, tantes, oncles, cousins et cousines

A ma grand-mère et mon grand-père

A tous mes ami(e)s qui ont toujours été à ma côté.

Résumés

Dans cette recherche, nous avons essayé de décrire la réalisation de l'accord du participe passé employé avec être et avoir, de l'influence de quelques variables linguistiques et sociales, chez les apprenants de 1^{ère} et 2^{ème} année de l'université Chadli Bendjedid El-tarf. Afin de donner des pistes d'explications des réussites.

Dans la première partie nous avons réuni tous les éléments théoriques en rapport avec notre thème de recherche, et dans la deuxième partie nous avons analysé nos données collectées, ce qui nous a permis de confirmer nos hypothèses du départ, et de répondre ainsi à notre problématique.

Nous avons pu confirmer grâce à notre recherche, que les apprenants de deuxième année ont un bon maitrise de la grammaire au contraire aux apprenants de première année.

تلخيص

في هذا البحث حاولنا وصف استخدام اسم المفعول مع الفعل يملك و الفعل يكون وتأثير العوامل الاجتماعية و اللغوية عند طلبة السنة الأولى و الثانية ليسانس لغة فرنسية جامعة الشادلي بن جديد الطارف لإعطاء المزيد من الشروح في الجزء الأول جمعنا كل العناصر النظرية ذات الصلة بالموضوع و في الجزء الثاني قمنا بتحليل البيانات التي تم جمعها هذا الأمر سمح لنا بتأكيد فرضية البداية توصلنا إلى أن طلبة السنة الثانية متمكنون من القواعد أكثر من طلبة السنة الأولى

Summary

In This Project, we tried to describe the application of the past participial with the verb to have and the verb to be and the influence of social and langage factor at the students of first and second year in university Chadli ben djedid Tarf for more explication

In the first part, we have gathered all the theoretical elements related to our research topic then, in the second part we analyzed our data collected, which allowed us to confirm our hypothesis of the beginning

We confirmed that the students of second year are more mastered than the first year

Table de matières

Remerciements	p 2
Dédicace	p 3
Résumés	p 4

Introduction générale	p 9
------------------------------------	------------

A/ Les préalables théoriques.

Chapitre I: Les accords du participe passé.

• Introduction.....	p 13
I. Histoire de l'accord du participe passé	p 13
1. La notion du verbe auxiliaire	p 13
2. L'accord du participe passé	p 15
2.1 Définition	p 15
2.2 Le verbe être	p 15
2.3 Le verbe avoir	p 16
II. Le participe passé.....	p 16
1. Définition	p 16
2. La formation des participes passés	p 17
III. Les règles de l'accord des participes passés	p 18
IV. L'accord du participe passé d'une forme pronominale	p 18
- Règle 1.....	p 18
- Règle 2	p 18
- Règle 3.....	p 19
- Règle 4	p 19
- Règle 5	p 19
V. L'accord du participe passé employé seul	p 19
VI. L'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être	p 20
VII. L'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir...p	20
- Règle 1	p 20
- Règle 2	p 20
- Règle 3	p 21
- Règle 4	p 21
VIII. L'accord du participe passé lorsqu'il est suivi d'un infinitif ...p	21
IX. Les terminaisons du participe passé	p 22
• Conclusion	p 23

Chapitre II : Les formes correctes et incorrectes des participes passés être et avoir.

- Introductionp 24
- I. L'accord du participe passéP 25
- II. L'accord du participe passé employé sans auxiliairep 27
- III. L'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être :
formes correctes et formes incorrectesp28
- IV. L'accord du participe passé dans les formes composées des
verbes pronominauxp 28
- V. L'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir :
formes correctes et formes incorrectesp 29
- VI. D'autres cas où le participe passé reste invariablep 31
- Conclusionp 32

B/ Le volet pratique

Chapitre I : Collecte de données.

- Introduction.....p 35
- Collecte de donnéesp 35

Chapitre : Analyse des résultats.

- Introduction.....p 35
- I. Analyse de corpus.....p 37
 - A- Exercice 1.....p 37
 - B- Exercice 2.....p 38
 - C- Exercice 3.....p 39
- II. Conclusion.....p 40

Conclusion générale.....p 43

Bibliographie.....p 45

Annexes.....p 48

Introduction générale

Introduction générale.

Le travail de recherche que nous présentons vise à décrire la réalisation de l'accord du participe employé avec être et avoir, de l'influence de quelques variables sociales.

Notre motivation personnelle quant au choix du thème est dictée par l'expérience acquise dans le domaine de l'analyse grammaticale à travers notre cursus universitaire.

Notre étude se propose de procéder à un repérage exhaustif des participes passé (pp) employés avec les auxiliaires être et avoir dans les écrits des étudiants universitaire de 1^{ère} année afin d'observer, décrire et expliquer les accords correctement ou incorrectement réalisés.

Cette démarche permettra d'esquisser des tendances communes à tous les apprenants afin de donner des pistes d'explications des réussites.

Pour ce faire, on va travailler sur la base d'un corpus de textes écrits d'apprenants du français universitaire de première année LMD de l'université Chadli Bendjedid El-Tarf.

Dans ce contexte, nous essayons d'apporter quelques éléments de réponse à notre problématique formulée comme suit :

- ***Les apprenants de 1^{ère} année universitaire, langue française ont-ils un bon contrôle grammatical malgré de nettes influences des accords des auxiliaires être et avoir sur leurs écrits ?***
- ***Comment s'explique l'insécurité orthographique dans leurs réalisations ?***
- ***De quelle manière s'informer aussi précisément que possible sur la situation de l'accord du participe passé dans le français écrit d'aujourd'hui ?***

De notre problématique découlent les hypothèses suivantes :

- L'avantage de la recherche sur le corpus est important .Il permet de décrire les pratiques des étudiants par rapport aux règles grammaticales enseignées et d'évaluer le taux de réussite dans des textes rédigés par les étudiants.
- Permettre ainsi, pour le niveau concerné, de mettre au jour les zones de réussite et les zones problématiques, ce qui permet d'en tirer des conclusions pertinentes pour l'enseignement /apprentissage du français.

Notre travail est réparti en deux parties : en A, les préalables théoriques et en B, le cadrage théorique.

- La première partie est composée de deux chapitres :

Dans le premier chapitre, nous présentons l'accord du participe passé : une spécificité française.

Dans le second chapitre, nous présentons les participes passés avec avoir et être leurs formes correctes et formes incorrectes.

- La seconde partie quant à elle est composée de deux chapitres où nous présentons la collecte des données et protocole de recherche, les analyses des résultats obtenus.

A/ Les préalables théorique

Chapitre I

Les accords du participe passé

- **Introduction**

Dans ce premier chapitre nous essayons de présenter un ensemble de définitions de la notion du verbe auxiliaire, nous allons expliquer chaque auxiliaire à part et les caractéristiques de chacun, nous allons aussi aborder la notion du participe passé : sa définition et comment former les participes passés des verbes. Dans un troisième point nous allons évoquer l'accord du participe passé et les règles qui le régissent, ainsi que les terminaisons possibles du participe passé.

I. Histoire de l'accord du participe passé :

Le problème de l'accord du participe passé remonte au Moyen Âge, comme le signale cet article : Les moines copient alors au fil de la plume. Quand ils écrivent, par exemple : «Les pieds que Dieu a lavés», un simple regard vers la gauche permet d'identifier ce que Dieu a lavé. Il a lavé quoi ? Les pieds. Donc le moine accorde.

Par contre, quand il écrit : «Dieu a lavé», il s'interroge. Dieu a lavé quoi ? Je ne sais pas, je vais attendre la suite du texte. Le moine poursuit : «Avant la fête de Pâques, sachant que son heure était venue, lorsque le diable avait déjà inspiré au cœur de Judas Iscariote, fils de Simon, le dessein de le livrer, et patati et patata, ... les pieds.»

A tous les coups, quand le moine est arrivé à «les pieds», il a oublié qu'il avait un participe à accorder, ou il n'a plus la place pour écrire le «s» parce qu'au Moyen Âge, les mots sont souvent attachés les uns aux autres. C'est cet oubli qui est à l'origine de la règle des accords avec l'auxiliaire avoir.

Clément Marot, c'est finalement le poète Clément Marot qui va édicter la règle de l'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir, en s'inspirant de ce qui se faisait en Italie. Il édicte ainsi la règle dans une de ses Epigrammes :
Enfans, oyez une leçon Nostre langue a ceste façon, Que le terme qui va devant, Volontiers régist le suivant. [...] L'Italien dont la faconde Passe les vulgaires du monde, Son langage a ainsi basti [...] Voltaire dira par la suite de Clément Marot qu'il « a ramené deux choses d'Italie : la vérole et l'accord du participe passé. Je pense que c'est le deuxième qui a fait le plus de ravages ».

1. La notion du verbe auxiliaire :

Les auxiliaires en français sont en nombre de deux : il y a l'auxiliaire être et l'auxiliaire avoir, en ce qui concerne la définition du mot auxiliaire ; le

dictionnaire de français le Robert le définit comme suit : «un verbe auxiliaire ou n.m auxiliaire qui à la fonction de former les temps composés des verbes (ex: être, avoir)». (Le Robert : 34).

Une autre définition de ce mot dit : « On appelle verbes auxiliaires, les verbes dont les différents temps servent à composer ceux des autres verbes, les principaux et les plus généralement employés, sont sans contre dit le verbe être et le verbe avoir ». (Destutt de Tracy : 237)¹.

Selon ces deux citations on peut dire que le verbe auxiliaire se dit pour un verbe ou locution verbale, qui a la fonction de former les verbes composés avec un autre verbe à une forme impersonnelle (participe, infinitif).

Le verbe auxiliaire permet de changer le temps, le mode, la voix ou l'aspect du verbe auquel il est combiné. De plus de ces auxiliaires on a d'autres verbes nommés semi-auxiliaire.²

Les règles d'accord du participe passé en français résistent encore et toujours aux propositions de simplification énoncées par un certain nombre de linguistes (voir récemment Gruaz, 2012 ; Matthey, 2013) et aux tentatives de réforme officielles³. Ces règles constituent un « bastion hautement problématique » (Béguelin, 2002 : 171) alors qu'elles ne sont paradoxalement pas entièrement maîtrisées par les locuteurs dont le français est la langue maternelle.

L'exigence sociale étant importante dans le domaine de l'orthographe, cette situation peut contribuer à maintenir chez certains un « pernicieux sentiment d'insécurité orthographique » (Béguelin, 2002 : 164). Décrite pour les locuteurs de français L1, cette réalité est certainement valable aussi pour les apprenants de français L2.

Face aux difficultés et aux incohérences du système, les linguistes et les didacticiens intéressés par la question appellent depuis longtemps de leurs vœux un alignement des règles sur la réalité langagière des locuteurs, ce qui nécessite « de s'informer aussi précisément que possible sur la situation de l'accord du [participe passé] dans le français écrit et parlé aujourd'hui » (Béguelin, 2002 : 177) pour en tirer des conclusions adaptées aux différents types de public, notamment les locuteurs francophones L2⁴.

¹ Le guide essentiel des termes techniques de la langue française, [http : www. La langue francaise.com](http://www.lalanguefrancaise.com).

² Semi auxiliaire : se dit de verbe ou de locutions verbales qui s'emploient devant un infinitif ou un gérondif avec un rôle d'auxiliaire à valeurs diverses (par exemple, je vais venir [futur proche], je viens de partir [passé proche], il commence à pleuvoir [inchoatif] etc.). Dictionnaire de français Larousse, <http://www.larousse.fr>.

³ Sur la frilosité et la non-efficacité des réformes, voir également Brissaud (1999 : 6-7). Il semblerait néanmoins que certaines propositions de réforme soient perçues plus favorablement par les locuteurs/scripteurs, notamment celle qui viserait à simplifier l'accord du participe passé des verbes pronominaux en permettant dans tous les cas l'accord avec le sujet (Matthey, 2013).

⁴La différence entre des locuteurs L1 et L2 apparaît clairement dans l'une des études mentionnées dans Matthey (2013).

2. L'accord du participe passé :

2.1 Définition :

Le participe passé est utilisé pour former les temps composés de la voix active ou passive. On l'utilise souvent avec les auxiliaires être et avoir comme dans les exemples suivants :

- Il a aimé le film. Le film est aimé du plus grand nombre.

Le participe passé peut aussi être utilisé sans auxiliaire. Il prend alors la valeur d'un véritable adjectif comme dans l'exemple suivant :

- Les choses dites ne valent pas les choses écrites.

2.2 Le verbe être :

Le verbe être est un verbe auxiliaire qui n'appartient à aucun groupe de verbe, il a deux fonctions :

La première fonction est lorsqu'il est un auxiliaire, il permet la conjugaison des temps composés à la voix passive, les temps composés de quelques verbes intransitifs exprimant, pour la plupart, un mouvement ou un changement d'état.

La deuxième fonction est quand il est utilisé comme un verbe à part entière dans ce cas le verbe être se trouve employé seul c'est-à-dire sans participe passé. il peut signifier :

a-Exister :

Exemple : Il est là.

b-introduire un attribut :

Exemple : Il est malade.

Les verbes qui se conjuguent avec l'auxiliaire être sont :

-Tous les verbes pronominaux⁵ comme : se laver, se lever, se promener, etc.

- les dix-sept verbes intransitifs :

Descendre, Rester, Monter, Retourner, Sortir, Passer, Venir, Aller, Naitre, Devenir,

⁵ Verbe pronominal : verbe précédé d'un pronom personnel réfléchi. Dictionnaire de français Le Robert : 361.

Entrer, Rentrer, Tomber, Revenir, Arriver, Mourir, Partir.

Il y a un moyen mnémotechnique pour mémoriser ces verbes : DR. & MRS P. VAN DER TRAMP.⁶ Chaque lettre correspond à la première lettre de chaque verbe cité au-dessus.

De plus, les verbes qui marquent l'état d'une personne ou d'une autre chose sont généralement conjugués avec le verbe être.

2.3 Le verbe avoir :

Tout comme le verbe être, le verbe avoir est un verbe auxiliaire qui n'appartient à aucun groupe de verbe, il a aussi deux utilisations :

Lorsqu'il est utilisé seul, il signifie posséder, il s'utilise aussi pour la conjugaison des verbes au temps composés.

Les verbes qui se conjuguent avec l'auxiliaire avoir :

-Le verbe avoir sert à la conjugaison des temps composés du verbe être.

-Les verbes transitifs direct ou indirect.

-Les verbes d'action, lorsque la personne fait une action, ces verbes se conjuguent avec avoir.

Exemple des verbes d'action : vendre, apprendre, finir, etc.

II. Le participe passé :

1. Définition :

Le système du verbe français comprend deux participes, le premier appelé participe présent formé du verbe plus un gérondif « ant » pour donner le sens d'un adjectif verbal. le deuxième participe est le participe passé appelé aussi par la grammaire traditionnelle participe parfait, il est un mode impersonnel du verbe .

Dubois, le définit comme : « des formes dérivées, des racines verbales et classées parmi les modes impersonnels .Ainsi les formes ému, agacé, vu, omis, fini, etc. Sont des dérivés des radicaux verbaux, émouvoir, agacer, voir, omettre, finir, qui ont subi des modifications consécutives à l'adjonction d'un

⁶ Comment accorder le participe passé avec avoir et être ?, [http : //parler-vous-french.com](http://parler-vous-french.com).

suffixe dit participe passé. u, é, is, i ». ⁷ Le participe passé peut avoir plusieurs sens dans la phrase :

- Le sens d'un adjectif, il se trouve employé seul sans auxiliaire.

Exemple :

- Une porte ouverte.

Le participe passé se combine avec l'auxiliaire être, dans sa forme adjectivale pour jouer la fonction attributive. (Attribut du sujet).

Exemple :

- Cette porte est ouverte.

* Il peut aussi avoir le sens d'un verbe dans ce cas il est toujours combiné avec l'auxiliaire être ou avoir.

Exemple :

- J'ai lis le livre.

Le participe passé comme son nom l'indique est donc une mode impersonnel qui permet ou participe à la conjugaison des temps composés.

2. La formation des participes passés :

Pour former le participe passé d'un verbe il faut savoir de quel groupe de verbe il appartient premier, deuxième ou troisième groupe puis on ajoute au radical du verbe une terminaison qui dépend du groupe du verbe.

Les verbes finissant en "er"1G ont leur participe passé en "é".

Exemple :

- parler→parlé, changer→changé

Les verbes finissant en "ir"2G ont leur participe passé en "i".

Exemple :

- choisir→choisi, finir →fini.

Les verbes du troisième groupe ont leur participe passé avec des terminaisons diverses, ces terminaisons sont :

⁷ TABELLOUT (N), Difficulté dans l'utilisation du participe passé à travers une analyse d'erreur à l'écrit : cas d'élèves de 3^{ème} AS : 62.

- i, is, it, t, u, u, us, os, ous, et même é.

Exemple :

- partir→part, apprendre→appris.

III. Les règles d'accord du participe passé :

Le problème de l'accord⁸ du participe passé remonte au moyen âge avec Clément Marot qui a édicté la règle de l'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir, en s'inspirant de ce qui se faisait en Italie. Voltaire dira par la suite de Clément Marot qu'il « a ramené deux choses d'Italie la vérole et l'accord du participe passé »⁹.

Dans le même contexte Brissaud et Cogis affirment que : « Des publications récentes [...] ont font état rappelant que cette règle a été édicté par Clément Marot à la renaissance ».¹⁰

Il existe trois règles générales, des règles de base de l'accord du participe passé :

- La règle du participe passé employé sans auxiliaire.
- La règle du participe passé employé avec l'auxiliaire être.
- La règle du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir.

IV. L'accord du participe passé d'une forme pronominale :

Tout d'abord il faut distinguer deux grands types de forme pronominale :

Règle 1 :

Lorsqu'on peut analyser le pronom de la forme pronominale (demandez-vous si on peut savoir ce qu'est « se » dans les verbes comme se soigner) alors on applique la règle du participe passé conjugué avec avoir.

Règle 2 :

⁸ Accord : on dit qu'il y a accord entre deux mots quand on retrouve le même renseignant de genre et/ou de nombre. Aide-mémoire français CM2, ekladata.com.

⁹ Le guide complet du participe passé, [www.http:// lalanguefrancaise.com](http://lalanguefrancaise.com).

¹⁰Brissaud (D) et Cogis(D), L'accord du participe passé Reconsidération d'un problème ancien à la lumière de données récentes sur l'acquisition : 414, 2008 in [http : //www.linguistiquefrancaise.org](http://www.linguistiquefrancaise.org).

Lorsqu'on ne peut pas analyser le pronom de la forme pronominale (ex : se souvenir), on applique la règle du participe passé conjugué avec être.

Règle 3 :

Lorsqu'on peut substituer le verbe pronominal par sa variante sans ajouter « à » alors on accorde le participe passé avec le COD.

Exemple :

- Elle s'est toujours soignée avec des plantes (« s'est » est COD, on peut dire : soigner quelqu'un et non « soigner à quelqu'un »).

Règle 4 :

Lorsque qu'on doit ajouter « à » pour substituer le verbe pronominal par sa variante, alors le participe passé ne s'accorde pas avec le pronom.

Exemple :

- Elles se sont accordé deux mois de vacances (s'accorder devient « accorder à quelqu'un »).

Règle 5 :

Si on ne peut pas analyser le pronom alors le participe passé s'accorde avec le sujet Exemple : Elle s'est souvenue de leur rencontre.

Exceptions : se rire, se plaire, se déplaire, se complaire.

V. L'accord du participe passé employé seul :

Le participe passé employé seul s'accorde comme un adjectif, c'est-à-dire en genre et en nombre avec le mot qu'il caractérise c'est pour ça qu'il s'appelle adjectif participe.

Exemples :

- La porte ouverte (féminin singulier).
- Les portes ouvertes (féminin pluriel).

Il existe des règles précisant l'accord ou non du participe passé dans le cas où l'on n'utilise pas les auxiliaires être ou avoir. Ces règles traitent du participe passé lorsqu'il est suivi d'un verbe à la forme pronominale et lorsqu'il est suivi d'un verbe à l'infinitif.

VI. L'accord du participe passé avec l'auxiliaire être :

Le participe passé employé avec l'auxiliaire s'accorde en genre et en nombre avec le sujet à la voix active et passive sans distinction.

Exemples :

- **Voix active :**

À cause de la pluie, toutes les voitures sont mouillées dans la rue.

- **Voix passive :**

Les voitures ont été mouillées par l'averse.

Il faut toutefois prendre ses précautions avec les formes pronominales (les verbes prenant un pronom comme se balader, se rendre, se sentir...).

Le participe passé d'une forme pronominale, même s'il est employé avec l'auxiliaire être, ne s'accorde pas toujours avec le sujet.

Autres exemples :

- Il est parti→Ils sont partis
- Elle est parti→Elles sont parties.

VII. L'accord du participe passé employé avec avoir :

Règle 1 :

Le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir ne s'accorde pas avec le sujet mais avec le COD lorsqu'il est placé avant lui.

Exemples :

- Ils ont construit une voiture dans le garage (le COD « voiture » est placé derrière le participe passé de construire donc on n'accorde pas).
- Ils ont retrouvé la voiture qu'ils avaient construite dans le garage (cette fois-ci « voiture » est placé avant le participe passé, on l'accorde donc).

Règle 2 :

Lorsque le COD placé avant le participe passé est un pronom personnel (le ou l'), on peut accorder :

- (cette commode, il l'a trouvée chez un revendeur).

Mais le participe passé ne s'accorde pas quand le pronom l'équivaut à une proposition :

- La course s'est passée comme on l'avait prévu (on n'accorde pas prévu car l' ne renvoie pas uniquement à la course mais aussi à l'idée qu'on s'était faite du déroulé de l'évènement).

Règle 3 :

On n'accorde jamais le participe passé lorsque le COD est le pronom en comme dans l'exemple suivant :

- Des hommes, elle en a rencontré ! Des femmes, il en a salué toute la journée.

Règle 4 :

Le participe passé des verbes de mesure comme peser, mesurer, valoir, coûter, durer... ne s'accorde pas avec le complément qui indique combien pèse, vaut, coûte (...) le sujet (c'est un complément de mesure).

- Il faut comparer cette dépense aux trente millions de dinars qu'a coûté la réparation du bâtiment.

Cependant, parfois les verbes de mesure peuvent avoir un sens différent et être utilisés non pas avec un complément de mesure mais avec un véritable COD.

Dans ce cas on accorde :

- Le musicien explique dans le film toutes les difficultés que lui a coûtées la composition de ce morceau.

A travers ces règles, on remarque que l'accord du participe passé se diffère en fonction de l'auxiliaire utilisé.

Notons aussi qu'il y a des cas particuliers d'accord du participe passé de chaque règle.

VIII. L'accord du participe passé lorsqu'il est suivi d'un infinitif :

• Règle :

Lorsque le participe passé est suivi d'un infinitif, si le COD n'est pas celui de la forme verbale composée avec le participe passé, mais de l'infinitif seul, alors le participe passé ne s'accorde pas.

Deux exemples :

- La veste qu'il a voulu acheter était trop grande pour lui -> « qu' » est COD de « acheter » et non de « a voulu » donc on n'accorde pas.
- J'ai téléphoné à Fatima et je l'ai remerciée d'avoir pensé à nous -> « l' » représente Fatima et est COD de « ai remerciée » donc on accorde le participe passé.

• **Exception :**

Le participe passé de faire lorsqu'il est suivi d'un infinitif est toujours invariable.

Exemple :

- Il n'a pas encore reçu les cartes du monde qu'il a fait acheter par le directeur de l'agence de voyage.

La méthode « Wilmet » à la rescousse pour simplifier toutes ces règles : les règles d'accord du participe passé se multiplient peu à peu et il devient difficile à ce stade d'y voir clair. Marc Wilmet, un universitaire Belge, explique sa méthode dans le participe passé autrement, pour régler 90% à 95% des cas d'accord de participe passé.

La méthode est simple, il faut se poser une question : Qu'est-ce qui (s') est...? Le principe de la « méthode Wilmet » est de se demander, au moment où l'on écrit le participe passé, si l'on a déjà écrit ce qui est [+ participe passé].

Cela fonctionne avec les verbes pronominaux en se demandant ce qui s'est [+ participe passé].

Si je dois accorder (ou pas) le participe passé jeté, la question est : Ai-je déjà écrit, au moment où je dois écrire le participe, ce qui est jeté ? : J'ai jeté* des fleurs. Au moment même où j'écris jeté, je n'ai pas encore écrit ce qui était jeté (les fleurs) : pas d'accord ! Les fleurs que j'ai jetées* étaient fanées. Au moment où j'écris jetées, j'ai déjà écrit ce qui était jeté (les fleurs) : accord !

Nous voilà sauvés grâce à Mr. Wilmet ! Il faut bien entendu s'accrocher pour maîtriser l'ensemble des règles des accords du participe passé mais c'est aussi ça qui fait la richesse de la langue française.

IX. Les terminaisons du participe passé :

Il y a quatre formes finales différentes constituent les terminaisons du participe passé de chaque groupe de verbe :

- Premier groupe → er devient :
 - é (au masculin singulier).
 - ée (au féminin singulier).
 - és (au masculin pluriel).
 - ées (au féminin pluriel).
- Deuxième groupe → ir devient :
 - i (au masculin singulier).
 - ie (au féminin singulier).
 - is (au masculin pluriel).
 - ies (au féminin pluriel).
- Troisième groupe → terminaison irréguliers. i, u, s, t, au masculin.

Au féminin en ajoute le e.

Exemple : Parti → partie.

Pris → prise.

- **Conclusion**

Dans un seul cas, l'erreur est due à un accord fautif, en l'occurrence probablement avec le COD d'un autre verbe, précédant directement la forme passive : Il n'aura aucune chance d'**être soignée**.

Dans cet exemple, on constate que le phénomène de l'accord dans son ensemble n'est pas maîtrisé, qu'il concerne le genre ou le nombre du nom : Les patrons **sont** parfois **aveuglé** par leurs problèmes routinier.

Contrairement aux dictées ou exercices lacunaires conçus spécifiquement par les enseignants pour tester l'application des règles de l'accord du participe passé, les textes d'étudiants utilisés dans ce corpus ne constituent pas un concentré de difficultés. Ils montrent l'usage concret des formes verbales composées par les apprenants et, partant, permettent d'établir une hiérarchie des besoins de ces derniers.

Chapitre II

Les formes correctes et incorrectes des participes passés.

- **Introduction**

La notion d'accord est fréquemment utilisée dans la langue française. Les dictionnaires proposent plusieurs définitions de ce concept: «entente entre les personnes», «convention, arrangement», «concordance des choses, d'idées entre elles», «assentiment, approbation»¹¹, etc.

Alors, il résulte de ces définitions que l'accord a initialement une signification dans la vie quotidienne. Mais il revêt encore d'autres significations, car il s'agit de la notion qui est commune à plusieurs disciplines. En musique, l'accord désigne «combinaison d'au moins trois notes jouées simultanément» ou «réglage d'un instrument de musique à un ton donné» et en physique, l'accord peut être défini comme «réglage de deux mouvements vibratoires sur la même fréquence».

I. **L'accord du participe passé**

En général, on peut dire que l'accord du participe passé dépend de l'auxiliaire, de la nature du complément d'objet et de sa place et en cas de verbes pronominaux, de la fonction des pronoms.

Grevisse et Goosse définissent l'accord comme il suit: «L'accord est le fait qu'un mot variable (que nous appelons receveur) reçoit d'un autre mot de la phrase (mot que nous appelons donneur) ses particularités morphologiques: son genre, son nombre et sa personne:

Exemples :

- La terre est ronde.
- Les absents ont toujours tort.
- La fleur que tu m'avais jetée.

Le donneur est généralement un nom ou un pronom et les receveurs sont les déterminants, les adjectifs, les participes passés, le verbe et, dans certains cas, le pronom (par exemple le pronom relatif représentant le genre et le nombre des noms qu'il reprend:

Exemple :

- La fosse dans laquelle ils sont tombés¹².

Les définitions de l'accord grammatical dans les dictionnaires sont plus faciles à comprendre. L'accord y est défini comme «concordance entre les marques de genre, de nombre et de personne de deux ou plusieurs mots liés syntaxiquement».

¹¹Le Dictionnaire Hachette Encyclopédique. Paris: Hachette Livre, 2001, p.9.3Le Dictionnaire Hachette Encyclopédique. Paris: Hachette Livre, 2001, p.9.

¹²GREVISSE, Maurice ; GOOSSE, André. Nouvelle grammaire française. 3-e éd. Bruxelles : Duculot, 1995. 400 p. ISBN 2-8011-1098-1.

Les accords servent à écrire la bonne forme des mots en fonction d'autres dont ils dépendent. L'accord a donc, en français, une fonction de communication. Les variations nous montrent que les mots prennent une forme masculine ou féminine, sont au singulier ou au pluriel. Tout ceci dans le but d'une meilleure compréhension de la phrase¹³.

Toutefois, les marques morphologiques d'accord sont en français plus nombreuses dans la langue écrite que dans la langue parlée.

À titre d'exemple, on peut mentionner la phrase :

- «Les poires sont mûres».

À l'écrit, la phrase possède quatre variations par rapport au singulier (la –les, poire –poires, est –sont, mûre –mûres), tandis qu'à l'oral il n'y a que deux marques (le déterminant et la forme verbale) nous disons qu'il s'agit du pluriel.

L'accord a donc pour effet de faciliter certains repérages sémantico-syntaxiques.

Par exemple, dans la phrase :

- «L'image ne convient pas au texte: il/elle est trop vulgaire», seul l'accord en genre (image est de genre féminin, texte est de genre masculin) permet de savoir si on parle de l'image ou du texte.

L'accord peut être étudié aussi au-delà des limites de la phrase, L'une des plus grandes difficultés du français écrit pour la majorité des francophones, c'est sans doute l'accord du participe passé.

Dans les formulations de ces règles, les grammairiens proposent beaucoup de règles générales et encore beaucoup plus de cas particuliers ou d'exceptions. Mais il est évident que pour faire les bons accords grammaticaux, il ne suffit pas de connaître les règles d'accord, il faut aussi connaître la nature et les fonctions des mots ou des groupes de mots.

Le phénomène de l'accord grammatical n'est pas particulier à la langue française, il se retrouve aussi dans d'autres langues, mais les règles sont différentes. En français, il intervient plus qu'en allemand.

Pour comprendre bien ce sujet, on doit alors diviser les verbes en plusieurs groupes.

Il existe les verbes transitifs et les verbes intransitifs.

Les verbes intransitifs sont ceux qui n'ont pas de complément d'objet, ils sont employés seuls :

Exemple :

Le chien dort.

Les verbes transitifs peuvent être directs ou indirects. Ils sont transitifs directs quand ils sont suivis d'un complément d'objet direct, c'est-à-dire sans préposition

Exemple :

¹³KOLÁŘÍKOVÁ, Dagmar. L'exercisier de grammaire française. 2-eéd. Plzeň: Aleš Čeněk, s. r. o., 2005. 231 p. ISBN80-86898-24-5.

Le chien conduit l'aveugle.

Ils sont transitifs indirects quand ils sont suivis d'un complément d'objet indirect, c'est-à-dire le complément d'objet qui se trouve rattaché au verbe par une préposition :

Exemple :

Nous pensons à nos parents.

Il existe aussi les verbes qui peuvent être suivis d'un COD et d'un COI en même temps :

Exemple :

Je commande une revue au libraire¹⁴

Les verbes pronominaux forment les temps composés avec l'auxiliaire être¹⁵.

Le participe passé peut être employé avec la valeur d'un adjectif ou d'une forme verbale, c'est-à-dire comme élément qui, associé à un auxiliaire, permet de former les temps composés et leur voix passive.

Ce sont les auxiliaires avoir :

Exemple :

J'ai compris ou être : ils sont partis.

Quand le participe passé est utilisé sans auxiliaire, il a généralement le sens passif :

Exemple :

Un directeur respecté, mais parfois il peut avoir le sens actif :

Exemple

Une femme réfléchie = qui réfléchit.

II. L'accord du participe passé employé sans auxiliaire

Le participe passé qui est utilisé sans auxiliaire (il sert au nom d'épithète ou d'apposé) s'accorde toujours en nombre et en genre avec le nom auquel il est lié:

Exemple :

Que l'on recueille les chiens abandonnés¹⁶.

Il y a une tolérance avec les participes comme: excepté, attendu, passé, ci-inclus, ci-joint, supposé, vu, etc.

¹⁴RIEGEL, Martin ; PELLAT, Jean-Christophe; RIOUL, René. Grammaire méthodique du français.4-eéd. Paris: PUF, 2011.1107 p. ISBN 978-2-13-055984-9.

¹⁵WAGNER, R. L., PINCHON, J.Grammaire du Français classique et moderne. Paris: Hachette, 1991. 687 p. ISBN 2-01-018258-8.

¹⁶GREVISSE, Maurice. Précis de grammaire française. Bruxelles: Duculot, 2000, p.203, 204.

S'ils sont placés avant le nom, ils jouent le rôle d'une préposition et restent invariables:

Exemple :

- Excepté sa mère.

Mais si ces mots sont placés après le nom, l'accord du participe passé est toujours nécessaire:

Exemple :

- Sa mère exceptée, l'époque passée, etc.¹⁷

III. L'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être.

La règle générale est telle que le participe passé du verbe en question s'accorde en nombre et en genre avec le sujet auquel il se rapporte:

Exemple :

- Les hirondelles sont parties¹⁸

Quand le sujet est un pronom personnel de la 1^{ère} ou 2^{ème} personne, pour accorder correctement le participe, le genre doit être défini par le contexte. Mais il faut faire aussi attention aux verbes pronominaux. Bien que ceux-ci se conjuguent avec être, ils peuvent suivre une autre règle pour accorder leur participe passé.

IV. L'accord du participe passé dans les formes composées des verbes pronominaux.

Les verbes pronominaux se caractérisent par le sujet qui est accompagné d'un pronom personnel réfléchi étant de même personne que le sujet et que ce pronom réfléchi est placé devant le verbe, sauf le cas de l'impératif affirmatif :

Exemple :

- Lève-toi!

Dans les temps composés, on emploie l'auxiliaire être.

Les verbes pronominaux sont classés en plusieurs catégories selon leur sens. Si le verbe existe seulement à la forme pronominale (s'absenter, se soucier, se moquer de, se souvenir de, s'envoler, etc.) ou si le pronom réfléchi a déjà perdu sa fonction grammaticale, on les appelle les verbes essentiellement pronominaux et l'accord du participe passé de ces verbes se fait toujours avec le sujet(en genre et en nombre):

Exemple :

- Elles se sont moquées de la maladresse de leur collègue.

Il en est de même pour les verbes pronominaux de sens passif. Leur participe passé s'accorde aussi en genre et en nombre avec le sujet:

Exemple :

- La peur s'est lue dans ses yeux.

¹⁷DUSSOUCHET, Jean-Jacques. Cours primaire de Grammaire française. Paris: Hachette, 1910, p.347.

¹⁸DUSSOUCHET, Jean-Jacques. Cours primaire de Grammaire française. Paris: Hachette, 1910, p.347

Les participes passés des verbes pronominaux de sens réfléchi et des verbes pronominaux de sens réciproque ne s'accordent pas avec le sujet, mais avec le complément d'objet direct qui est placé devant le verbe.

La difficulté avec ces types de verbes est donc de trouver un COD et de voir si cette fonction est assumée par le pronom réfléchi:

Exemple :

- Nous nous sommes réveillés tard et nous nous sommes levés à midi¹⁹.

Il faut donc distinguer entre :

Exemple :

- Ils se sont téléphoné (on ne fait pas l'accord, car «se» est le complément d'objet indirect –téléphoner à quelqu'un.)
- et Ils se sont vus (le participe passé du verbe voir s'accorde avec «se», parce qu'on dit «voir quelqu'un.»). On doit respecter encore certaines règles particulières, car ce n'est pas seulement le pronom réfléchi qui peut jouer le rôle du COD.

En principe, il faut faire l'accord avec n'importe quel complément d'objet direct à condition qu'il soit placé avant le verbe (c'est valable pour les verbes pronominaux de sens réfléchi ou de sens réciproque):

Exemple :

- Les injures qu'ils se sont adressées étaient blessantes. Ici on fait l'accord avec le COD (les injures) qui est placé devant le verbe²⁰.

Le participe passé reste aussi invariable en cas de verbe qui est construit transitivement avec un complément d'objet direct, mais qui le suit:

Exemple :

- Ils se sont construit une maison confortable²¹.

V. L'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir.

Si les verbes sont employés dans les formes composées avec l'auxiliaire avoir, on ne fait jamais l'accord du participe passé avec le sujet ni avec le complément ou les compléments d'objet direct qui lui sont postposés. L'accord du participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir dépend donc de la place du complément d'objet direct dans la phrase.

On peut faire l'accord seulement avec le complément d'objet direct qui est placé avant le verbe. En ce cas, on accorde le participe passé en genre et en nombre avec le COD.

¹⁹KOLÁŘÍKOVÁ, Dagmar. L'exercisier de grammaire française. Plzeň : Aleš Čeněk, s. r. o., 2005, p.88.

²⁰KOLÁŘÍKOVÁ, Dagmar. L'exercisier de grammaire française. Plzeň : Aleš Čeněk, s. r. o., 2005, p.89, 90.

²¹CHEVALIER, Jean-Claude. Grammaire Larousse du français contemporain. Paris : Larousse, 1994, p.386.

Si le COD est placé après le verbe, le participe passé reste toujours invariable:

Exemple

- Nous avons aimé les excursions que nous avons faites cet été.

Le verbe «aimer» est le verbe transitif direct, mais le COD (les excursions) est placé après le verbe, c'est pourquoi l'accord ne se fait pas.

Le verbe «faire» est aussi le verbe transitif direct, son COD est placé avant le verbe (le pronom relatif que dont l'antécédent est les excursions), c'est pour cette raison que le participe passé du verbe faire prend la marque du féminin et du pluriel.

Le complément d'objet direct antéposé au verbe peut être exprimé par:

- Un pronom relatif :

Exemple :

- Les voyages que j'ai faits.

- Un pronom personnel conjoint antéposé au verbe :

Exemple :

- Les preuves, il les a toutes détruites.

- Un syntagme ou un pronom détaché en tête de phrase par extraction :

Exemple :

- C'est toute une ville que le séisme a détruite.

- Un constituant objet d'une interrogation partielle et antéposé au verbe

Exemple :

- Combien de femmes Don Juan a-t-il séduites?²²

Le complément d'objet peut être de temps en temps le pronom neutre le:

Exemple :

- La chose était plus sérieuse que nous ne l'avions pensé d'abord.

Ici le participe reste invariable parce que le pronom le ne représente pas la chose, mais l'idée de la principale²³.

Le problème se pose lorsqu'il s'agit de l'accord des verbes de perception (voir, regarder, entendre, etc.) qui sont suivis d'un infinitif.

²²RIEGEL, Martin; PELLAT, Jean-Christophe; RIOUL, René. Grammaire méthodique du français. Paris: PUF, 2011, p.502-503.

²³CHEVALIER, Jean-Claude. Grammaire Larousse du français contemporain. Paris: Larousse, 1994, p.387.

La règle traditionnelle distingue entre le COD qui est à la fois le sujet de l'infinitif et le COD qui n'est pas le sujet de l'infinitif. On peut le démontrer avec deux exemples suivants:

- Les musiciens que j'ai entendus jouer x.
- La symphonie que j'ai entendu jouer.

Dans le premier exemple, le pronom relatif que représentent les musiciens qui jouent, donc ils sont les acteurs de ce fait.

Dans le deuxième exemple, que représente la symphonie qui est jouée, la symphonie n'est donc pas l'acteur de ce fait et c'est pourquoi l'accord ne se fait pas²⁴

VI. D'autres cas où le participe passé reste invariable.

Le participe reste invariable en cas de verbes comme courir, valoir, peser, coûter qui se construisent avec les compléments circonstanciels:

Exemple :

- Les cent mille francs que ce meuble m'a coûté.

Mais ils peuvent s'accorder, lorsqu'ils sont employés au sens figuré:

Exemple

- Les dangers que j'ai courus²⁵

Les participes passés des verbes modaux qui sont employés dans la phrase comme les semi-auxiliaires restent aussi invariables:

Exemples :

- Les leçons que j'ai dû apprendre étaient très difficiles.
- C'est une émission qu'il n'a pas voulu suivre jusqu'au bout²⁶.

Le participe passé reste également invariable si le complément d'objet est le pronom en:

Exemple :

²⁴KOLÁŘÍKOVÁ, Dagmar. L'exercisier de grammaire française. Plzeň : Aleš Čeněk, s. r. o., 2005, p.93.

²⁵RIEGEL, Martin; PELLAT, Jean-Christophe; RIOUL, René. Grammaire méthodique du français. Paris: PUF, 2011, p.504.

²⁶CHEVALIER, Jean-Claude. Grammaire Larousse du français contemporain. Paris: Larousse, 1994, p.387.

- Voyez ces fleurs, en avez-vous cueilli?

Le pronom en correspond à un syntagme introduit par la préposition de ou il indique une quantité qui peut être non nombrable, donc il ne doit pas nécessairement représenter un pluriel²⁷

Le participe passé reste invariable aussi en cas de verbes impersonnels (il faut, il y a, etc.), bien que leur complément présente des aspects communs avec le COD:

Exemples :

- Combien d'accidents il y a eu cette nuit!
- C'est une émission qu'il n'a pas voulu suivre jusqu'au bout²⁸

Si le participe passé du verbe faire est placé devant un infinitif, il reste également invariable et ne s'accorde pas avec son COD, même si celui-ci est placé devant:

Exemple :

- La robe que j'ai fait faire chez le tailleur est très chic²⁹

Riegel, Pellat et Rioul en mentionnent encore d'autres: les verbes d'énonciation (affirmer, dire, prétendre, etc.) ou les verbes d'opinion (croire, estimer, penser, etc.) peuvent être précédés du pronom relatif que qui est le COD de l'infinitif suivant un de ces verbes.

Le participe passé de leurs formes composées reste invariable: Je ne connais aucune des personnes qu'il a dit connaître. Le participe passé ne s'accorde pas, car le relatif ne peut pas être interprété comme leur COD. C'est aussi le participe passé des verbes avoir, donner et laisser suivis d'un infinitif qui reste invariable:

Exemple :

- Les travaux que j'ai eu à effectuer, les leçons qu'on m'a donné à apprendre³⁰

• Conclusion

²⁷GREVISSE, Maurice; GOOSSE, André. Le Bon Usage. Bruxelles: Duculot, 2007, p.1371.

²⁸OLÁŘIKOVÁ, Dagmar. L'exercisier de grammaire française. Plzeň : Aleš Čeněk, s. r. o., 2005, p.93.

²⁹KOLÁŘIKOVÁ, Dagmar. L'exercisier de grammaire française. Plzeň : Aleš Čeněk, s. r. o., 2005, p.93.

³⁰RIEGEL, Martin ; PELLAT, Jean-Christophe; RIOUL, René. Grammaire méthodique du français. Paris: PUF, 2011, p. 505.

Pour résumer ce chapitre, on peut donc dire que l'accord du participe passé est conditionné par les cadres syntaxiques où le participe passé figure. Mais on a pu voir que l'application des règles générales se heurte à un grand nombre de cas particuliers. Il n'est donc pas étonnant que la tendance actuelle soit à l'invariabilité du participe passé non seulement à l'oral, mais aussi chez certains auteurs modernes.

Le volet pratique

Chapitre I

Collecte des données

- **Introduction**

Le dernier chapitre est une synthèse des résultats d'un sondage qui a été mené auprès des étudiants de FLE (français langue étrangère) au sein de l'université Chadli Bendjedid El-Tarf.

Le but du sondage effectué dans le cadre de ce mémoire est de révéler les connaissances des apprenants de FLE, concernant les règles d'accord grammatical en français.

Pour atteindre cet objectif, on a élaboré 3 exercices comprenant les phrases portant sur l'accord du participe passé.

La collecte de données

Au début, on a eu l'intention de réaliser un questionnaire au niveau de l'université en question, mais comme cette dernière a fermé ses portes suite à la pandémie du covid 19 qui perdure et suivant les orientations de notre directeur de recherche, nous avons préféré distribuer des exercices sur les accords des participes passés des auxiliaire être et avoir auprès d'un échantillon d'apprenants de première année de licence et de deuxième année de licence pour pouvoir évaluer et comparer les résultats obtenus auprès de ces deux catégories. Ces exercices nous les avons affichés sur les pages des apprenants respectivement de 1^{ère} et 2^{ème} année Licence, et sont conçus de manière à vérifier la connaissance d'accord des participes passés.

Nous leur avons également demandé de nous produire un texte argumentatif sur les derniers évènements survenus à travers le monde suite à l'apparition de la pandémie coronavirus et ses retombées sur la population mondiale.

Les apprenants devraient déjà connaître toutes les règles nécessaires pour pouvoir maîtriser l'accord grammatical parce qu'ils ont suivi des cours de grammaire pendant 2 et 4 semestres et que toutes ces règles leur ont été expliquées.

L'avantage de la recherche sur le corpus est important .Il permet de décrire les pratiques des étudiants par rapport aux règles grammaticales enseignées et d'évaluer le taux de réussite dans les exercices et les textes rédigés par les étudiants.

Permettre ainsi, pour les deux niveaux concernés, de mettre au jour les zones de réussite et les zones problématiques, ce qui permet d'en tirer des conclusions pertinentes pour l'enseignement /apprentissage du français.

Chapitre 2

Analyse des résultats

- **Introduction**

Dans ce présent chapitre nous allons analyser le corpus ainsi que les résultats obtenues dans la recherche.

1 /Analyse du corpus :

Comme nous avons mentionné dans la collecte de données, notre corpus est composé de trois exercices portant sur l'accord du participe passé que nous avons distribué aux étudiants de première année et de deuxième année LMD de l'université Chadli ben djedid El teref nous avons collecté 30 copies (15 copies de 1^{ère} année et 15 copies de 2^{ème} année).

A/ exercice 1 :

La consigne du premier exercice est la suivante :

Faites l'accord du participe passé si cela est nécessaire.

Dans l'exercice il y a 20 phrases qui contiennent des participes passés des verbes différents. L'étudiant doit accorder le participe passés'il y a accord, lorsqu'il n'y a pas d'accord il met une croix devant le verbe.

	Nombre de réponses justes	Nombres de réponses fausses	Cases vides
1 ^{ère} année	106	159	41
2 ^{ème} année	194	83	23

Nous remarquons à travers ce tableau que le nombre de réponses des étudiants de deuxième année est plus élevé que le nombre de réponses des

étudiants de première année ainsi que le nombre de réponses fausses et les cases vides de 2^{ème} année sont plus élevés que le 2^{ème} année.

La plupart des réponses fausses sont enregistrées dans les phrases 2, 4, 9, 10, 15. Les étudiants ont fait l'accord des participes passés : souri, lavé, écrit, demandé, vu, plu ; alors que nous ne devons pas faire l'accord à ces verbes. En observant les verbes de ces phrases nous remarquons qu'ils sont des verbes pronominaux, ces verbes ont une règle particulière d'accord que nous avons mentionnée dans la partie théorique. Donc on doit les accorder de manière différente, les étudiants ont trouvé que le participe passé est utilisé avec l'auxiliaire être c'est pour cette raison qu'ils ont fait l'accord.

Nous prenons par exemple la quatrième phrase : Nous nous sommes lavé les mains. Nous ne devons pas accorder le participe passé « lavé » parce que le COD dans cette phrase est « les mains » qui est placé après le verbe et l'accord se fait seulement si le COD est placé devant le verbe. Le pronom personnel nous ici est un complément d'objet indirect.

B/Exercice 2 :

Pour le deuxième exercice nous avons demandé aux étudiants de conjuguer les verbes au passé composé en faisant attention à l'accord du participe passé des verbes. Il y a quatre phrases comportant cinq verbes à conjuguer.

Notre but de cet exercice c'est de savoir si les étudiants savent choisir l'auxiliaire qui correspond à chaque verbe.

	Nombre de réponses justes	Nombre de réponses fausses	Cases vides
1 ^{ère} année	50	18	0

2 ^{ème} année	71	4	0
------------------------	----	---	---

Ce tableau nous montre les mêmes remarques du 1^{er} tableau, le nombre de réponses justes des étudiants de deuxième année est plus que la première année. les étudiants de 1^{ère} année ont fait beaucoup de fautes au contraire aux étudiants de deuxième année qu'ils ont fait que quatre fautes.

Il y a des étudiants qui ont laissé le verbe à l'infinitif et d'autres qui ont conjugué le verbe « venir » et « devenir » avec l'auxiliaire avoir et le verbe « oublier » avec le verbe être, nous trouvons aussi le verbe venir conjuguer au présent de l'indicatif: il vient, nous pensons que cette faute est fait soit par ignorance, soit l'étudiant n'a pas fait attention à cette réponse. Pour l'accord du participe passé, la plupart des réponses sont fausses par exemple dans la phrase -b- quelques étudiants ont écrit : « puisqu'elle a gagnée » et la règle dit que : le participe passé ne s'accorde pas s'il est employé avec l'auxiliaire avoir, sauf si le COD est placé devant le verbe. Donc on doit écrire : « puisqu'elle a gagné ».

C/Exercice 3 :

Dans le troisième exercice les étudiants doivent choisissent la bonne façon d'écrire les participes passés des dix phrases. L'objectif à atteindre ici est de savoir si les étudiants savent former le participe passé de trois groupes de verbe, en n'oubliant pas les accorder correctement.

	Nombre de réponses justes	Nombre de réponses fausses	Cases vides
1 ^{ère} année	65	77	3
2 ^{ème} année	86	63	1

Comme le premier et le deuxième exercice les étudiants de deuxième année ont toujours le bon nombre de réponses justes.

Concernant les verbes du premier groupe nous ne trouvons pas beaucoup de fautes pour les deux niveaux (1^{ère} et 2^{ème}) année, ils ont formé correctement les participes passés de ces verbes malgré qu'ils ont fait des fautes d'accord.

Or, pour les verbes du deuxième et troisième groupe ils ont fait beaucoup de fautes de la formation des participes passés ainsi que des fautes d'accord. Nous trouvons des réponses où les étudiants de première année ont conjugué les verbes : voir, autodétruire, vendre au présent de l'indicatif (voit, autodétruisent, vendent) malgré les verbes sont conjugués au passé composé, il suffit de former leurs participes passés et puis les accorder, c'est la même remarque pour le verbe venir dans le deuxième exercice.

Concernant l'accord des participes passés, la moitié des réponses sont justes et les autres sont fausses.

Conclusion :

A travers l'analyse de ces trois exercices nous sommes arrivés aux résultats suivants :

D'abord, pour le premier tableau, on résulte que les étudiants du deux niveaux ne maîtrisent pas la règle d'accord des participes passés employés à la forme pronominale. ils confondent entre le participe passé employé à la forme pronominale et le participe passé employé avec l'auxiliaire êtres.

En ce qui concerne le deuxième tableau, le résultat obtenu c'est :

Les étudiants de première année licence ont des lacunes à propos le choix de l'auxiliaire. Ils ne savent pas choisir l'auxiliaire correcte qui se rapporte à chaque verbe.

Les résultats obtenus du troisième exercice sont :

La formation des participes passés des verbes du deuxième groupe et notamment les verbes du troisième groupe, présente une lacune pour les étudiants des deux niveaux, au contraire aux verbes du premier groupe qu'ils les forment correctement.

Nous pensons que ces fautes et cette mauvaise maîtrise de l'accord du participe passé par l'étudiant sont dues au facteur de l'enseignement de la grammaire en Algérie. La grammaire est programmée pour les élèves de primaire et les élèves de la moyenne et au lycée ils font que des synthèses et des rappels des règles, à travers des exercices, les enseignants considèrent qu'ils ont faites les règles aux cycles précédents, mais l'élève peut oublier ces règles.

Conclusion générale

En entament ce travail, notre objectif de départ était de décrire la réalisation de l'accord du participe passé employé avec être et avoir de l'influence de quelques variables sociales dans les écrits des étudiants de 1^{ère} et 2^{ème} année LMD de l'université Chadli Ben Djedid El-Tarf.

Suite à l'analyse du corpus nous avons découvert à travers les réponses, la nature des fautes émises par les étudiants. Nous résumons ces fautes dans les points suivants : Les fautes d'accord du participe passé des verbes pronominaux, des fautes au niveau du choix de l'auxiliaire qui correspond à chaque verbe et des fautes qui concernent la formation du participe passé des verbes du 2^{ème} et 3^{ème} groupe. Nous pouvons dire qu'ils ont des lacunes à propos des règles de base sur l'accord du participe passé.

En comparant entre les réponses des deux niveaux, nous avons trouvé que les étudiants de deuxième année maîtrisent les règles de l'accord du participe passé mieux que les étudiants de première année. En revenant à l'idée de l'enseignement de grammaire en Algérie, nous pouvons dire que la plupart des étudiants de première année licence ont oublié la grammaire, plus précisément les règles particulières. Ce n'est pas le cas des étudiants de deuxième année qu'ils ont fait le module de grammaire en première et deuxième année licence.

Nous avons choisi d'aborder dans la première partie de notre mémoire les préalables théoriques ; des définitions qui concernent notre sujet, des concepts de base et les règles d'accord du participe passé : les règles générales et les règles particuliers.

Dans la deuxième partie nous avons analysé un corpus représenté par 3 exercices différents. A chaque fois nous demandons aux étudiants d'accorder le participe passé des verbes. Le corpus est composé de 30 copies des étudiants 15 copie pour la première année et 15 pour la deuxième année. Nous avons distribué ces copies aux étudiants, et par la suite nous avons analysé les réponses des étudiants à l'aide des tableaux illustratifs et obtenir enfin à des résultats pour notre recherche.

Le grand nombre de fautes qu'ont fait les étudiants de première année en comparant par les étudiants de deuxième année, nous a poussé de dire que ces derniers ont un bon contrôle grammatical.

L'analyse de ces résultats nous a permis de confirmer en quelque sorte les hypothèses émises au début de cette recherche à savoir, l'avantage de la recherche sur le corpus est important. il permet de décrire les pratiques des étudiants par rapport aux règles grammaticales enseignées et d'évaluer le taux de réussite des étudiants.

Plusieurs recherches ont été faites par les chercheurs pour trouver des solutions et remédier ces différentes fautes qui se répètent à chaque fois. Nous espérons que les futures recherches vont trouver des solutions, et simplifier les règles de grammaire pour qu'elles soient plus compréhensibles pour les apprenants.

BIBLIOGRAPHIE

1/Ouvrages :

- CHEVALIER Jean-Claude, Grammaire Larousse du français contemporain, Paris : Larousse 1994, p.386.
- DUSSOUCHET Jean-Jacques, Cours primaire de grammaire française, Paris : Hachette, 1910, p. 347.
- GREVISSE Maurice ; GOOSSE André, Nouvelle grammaire française 3^{ème} éd, Bruxelles : Du culot, 1995, p.400.
- GREVISSE Maurice, Précis de grammaire française, Bruxelles : Du culot, 2000, p. 203, 204.
- KOLARIKOVA Dagmar, L'exercisier de grammaire 2^{ème} éd, Plzeň : Ales cenek. s.r.o, 2005, p. 231.
- RIEGEL Martin ; PELLAT Jean-Christophe ; RIOUL René. Grammaire méthodique du français 4^{ème} éd. Paris : PUF, 2011.
- WARNER Robert Léon ; PINCHON Jacqueline, Grammaire du français classique et moderne, Hachette, Paris, 1991, p. 687.

2/Mémoires :

TABELLOUT Nadia, Difficulté dans l'utilisation du participe passé à travers une analyse d'erreurs à l'écrit cas d'élèves 3^{ème} AS, Mémoire de Magister, Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou, Algérie, 2010, p. 62.

3/Dictionnaires :

- GREVISSE Maurice ; GOOSSE André, Le Bon usage, Bruxelles : Du culot, 2007, p. 1371.
- Larousse, Dictionnaire de français, <http://www.larousse.fr>.
- Le dictionnaire Hachette encyclopédique, Paris : Hachette livre, 2001, p. 9,3.
- Le Robert, Dictionnaire de français, éd Silke Zimmermann avec la collaboration de Laurence Laporte, France, 2014, p.361.

4/Références sitographiques :

-Aide mémoire français CM2, Ekladata. Com.

-BRISSAUD (D) et COGIS (D), l'accord du participe passé reconsidération d'un problème ancien à la lumière de donnée récente sur l'acquisition, 2008, p. 414, in [http://www.linguistique française. org](http://www.linguistique_française.org).

-Comment accorder le participe passé avec avoir et être, [http:// parlez-vous French.com](http://parlez-vous-French.com).

-Le guide complet du participe passé, [www.lalangue française.com](http://www.lalangue_francaise.com).

-Le guide essentiel des termes techniques de la langue française in [http://www.lalangue française.com](http://www.lalangue_francaise.com).

Annexe

Exercice 1 : Faites l'accord du participe passé si cela est nécessaire :

- 1 -Nous nous sommes réveillé... tard.
- 2- Elles se sont souri...
- 3- Elle s'est sorti...de ses difficultés.
- 4-Nous nous sommes lavé...les mains.
- 5-Elle s'est rendu...compte qu'elle avait oublié ses papiers d'identité à la maison.
- 6-Les injures qu'ils se sont adressé...étaient blessantes.
- 7-Elle ne s'est souvenu...de son rendez-vous qu'à la dernière minute.
- 8-les pommes jaunes se sont vendu...autant que les vertes.
- 9-Les amis ne se sont pas écrit... depuis longtemps.
- 10-Elles se sont demandé...d'où venait ce bruit.
- 11-Ces films, je les ai déjà vu...
- 12-Comment trouvez-vous les chaussures qu'elle s'est acheté... ?
- 13-Combien d'accident il a eu...cette année !
- 14-Notre voiture était en panne, nous l'avons fait...réparer.
- 15-La pièce que nous avons vu...jouer au Théâtre National nous a beaucoup plu...
- 16-Odile que j'ai entendu...entrer dans la maison m'a apporté une nouvelle revue.
- 17-Ils ont fait tous les exercices de grammaire qu'ils ont pu...faire.
- 18-Combien d'accidents il y a eu...cette nuit !
- 19-Des difficultés, certes j'en ai éprouvé... !
- 20 Ils se sont félicité...de leur succès.

Exercice 2 : Conjuguez les verbes au passé composé .Attention à l'accord du pp :

a /J' (oublier) de prévenir Charles de mon absence.

b/Puisqu'elle (gagner) au loto, elle (devenir) très riche.

c/ A cause d'une histoire d'argent, ils (se disputer).

d/Il (venir) pour la conférence de demain.

Exercice 3 : Choisissez la bonne façon d'écrire les participes passés suivants :

- 1/ Les folies qu'il s'est (dire.....) à ce sujet sont énormes.
- 2/ Elle s'est (voir.....)Plaindre par ses amies.
- 3/ Nous nous sommes (désister.....) ; nous ne voulions plus participer à l'événement.
- 4/ Les réponses qu'ils se sont (échanger.....) étaient incorrectes.
- 5/ Patrick et Michel, vous vous êtes (servir.....) de moi dans cette affaire, et cela m'a énormément déplu.
- 6/ Ils se sont (endetter.....) de plusieurs milliers de dollars.
- 7/ Ces automobiles se sont (vendre.....) à une vitesse incroyable.
- 8/ Les messages de ce groupe d'espion sont (autodétruire.....).
- 9/ Il s'en est (acheter.....) plusieurs, des motocyclettes.
- 10/ Les enfants se seraient (chamailler.....) toute la fin de semaine.